L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 JUILLET 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $18; par semestre, $9; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents mots la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
LUNDI MATIN, 23 JUILLET.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec batisses, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon—un terrain avec batisses, rue St-Bernard, dans l'îlet borné par cette rue et celles Commune, Ste Jeanne et Gravier—Et à 10 heures, sur les lieux, le fonds du restaurant de Galpin, rue Royale, entre Bienville et Douane.

Par J. C. Kusac, constable—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec améliorations, situé rue Franklin, dans l'îlet borné par cette rue et celles Liberty, Thalia et Erato.

Par Julian Neville—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre dans le faubourg Tremé, près le Bayou St Jean, Deuxième District, face à la rue St Philippe.

Par A. Felber & Co—à leur salle d'encan rue du Camp, marchandises sèches, habillements, chaussures, chapeaux et coutellerie.

Par Hoffman et Marks—à leur salle d'encan, marchandises sèches, linge de ménage, chaussures et chapeaux.

Par S. Guénault—à 10 heures, à l'encoignure Chartres et Hôpital, le fonds d'un magasin de Grocerie.

Par D.E. Morphy—à 10 heures sur la Levée, en face de la rue Poydras, 200 sacs de maïs.

Par O. Valeton—à 10 heures sur la Levée, en face de la rue Poydras, 200 sacs maïs.

Par T. Anfoux, à sa salle d'encan, No. 17, rue Crossman, Whisky, Brandy et Cognac. Marchandises sèches, etc.

☞ Le Restaurant Galpin à l'encan, par le shérif.

Aujourd'hui, à 10 heures du matin, sur les lieux, le shérif procèdera à la vente publique et adjudication du fonds du Restaurant Galpin, situé au No 32 rue Royale, entre Bienville et Douane.

☞ Le shérif d'Orléans procèdera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à la vente publique et adjudication de propriétés améliorées, situées dans les Premier et Deuxième Districts. Voir aux annonces.

Une panique dans le camp radical.

Intrigue dans le camp unioniste

Nos lecteurs pourront-ils bien se rappeler une proposition faite, il y a quelques jours, par le général Payne, du Wisconsin, et dont le télégraphe seul nous a parlé jusqu'à présent, (le télégraphe dit tant de choses qu'il est bien permis d'en oublier quelques-unes,) proposition qui avait pour but de faire distribuer aux Etats les deux tiers des armes, des munitions et du matériel de guerre qui se trouvent maintenant entre les mains des Etats-Unis. Le général Payne invitait les Etats à organiser, à discipliner leurs milices, surtout les Etats du Nord; quant aux Etats du Sud la distribution d'armes devait y être ajournée jusqu'à nouvel ordre.

La résolution venait du comité des affaires militaires dont le général Payne fait partie, et elle fut mise au vote sans débat, aussi vite que possible et sans bruit. Elle parut attirer aussi peu l'attention du Congrès que celle du pays, et si l'on disait maintenant au peuple que cette résolution a été, dans l'intention de ceux qui l'ont imaginée, leur première mesure pour se préparer à une autre guerre civile, il n'y croirait pas.

On ne discuta pas, dit une correspondance particulière, mais on faisait circuler dans les cercles particuliers que la mesure était nécessaire pour mettre les loyaux du Sud en état de se protéger eux-mêmes, ou que c'était une simple affaire de détail dans le département de la guerre, ou encore que c'était un moyen d'arracher les armes des mains du Président ou enfin que la résolution était recommandée par le secrétaire de la guerre lui-même. On demanda la discussion, attendu que cela paraissait être une affaire importante, mais la discussion fut refusée.

Voici maintenant l'explication de ce mouvement:

Les Radicaux redoutent le résultat des élections d'automne. Si ce résultat donnait aux démocrates du Nord, ajoutés à ceux du Sud, une majorité dans la Chambre, on pourrait regarder cette majorité comme constituant le véritable congrès des Etats-Unis; le Président lui enverrait ses messages, et les séances de ce congrès seraient protégées par la force militaire.

On prétend d'autre part que si les représentants radicaux des Etats loyaux forment la majorité dans ces Etats, ils seront le seul congrès légal et provoqueront, en cas de besoin, une insurrection du peuple pour les maintenir dans cette situation.

La même correspondance dit encore que ces patriotes ne cachent pas leur intention s'il y a collision, de faire appel à la force brutale, et de jeter le Congrès rival, avec le Président, son cabinet et tous ceux qui le soutiennent, dans le Potomac. M. Boutwell, du Massachusetts, en a fait l'aveu. Et tout cela est conçu, imaginé, concerté et préparé dans la pensée que si le Congrès en se réassemblant en décembre prochain refuse d'admettre les membres du Sud, le Président emploiera la force pour amener ce dénouement.

La détermination des radicaux aurait été prise sur une déclaration de M. Seward que le Congrès ne doit plus se réunir de nouveau à moins de recevoir dans son sein les membres représentants du Sud.

Pour des gens aussi décidés que les unionistes radicaux, il n'est pas nécessaire de prouver que la nécessité pour eux de faire un coup d'Etat est fondée sur la réalité des vues attribuées au Président Johnson où à M. Seward. Il est très certain que ni l'un ni l'autre ne les ont avouées, et il est très certain que s'ils les avaient, ils ne les avoueraient pas. Mais il n'est pas hors de propos de leur supposer ces idées. Les unionistes radicaux ayant des raisons pour être ombrageux, il n'en faut pas davantage pour qu'ils se croient autorisés à prendre des précautions vigoureuses. Ayant du reste, force de nombre et d'organisation, ils ne se croiront pas obligés de [illegible] preuve d'un imperturbable silence, et ils avouent hautement leur détermination, sans toutefois faire bruit de leurs mesures ou de leurs votes.

Mais ce parti de radicaux ne formera plus, toute la majorité du Congrès. Il y a encore, entre lui et les démocrates, le véritable parti unioniste, qui ne partage pas ses vues et n'épouse aucune des violentes mesures projetées contre les intentions supposées du Président. Ce parti unioniste se trouve en ce moment dans une position pleine de risques. Il représenterait sans doute, dans le Nord, la masse du peuple, si ce peuple était livré à lui-même. Mais il s'est malheureusement laissé absorber tant de fois dans les délibérations de la chambre par le parti radical, qu'aux yeux du vulgaire il n'existe pour ainsi dire pas. Au Congrès, que voit-on aujourd'hui? Deux partis seulement, les Radicaux et les Démocrates. De centre, ou de parti neutre, comme nous l'avons déjà dit, il n'y en a réellement pas eu jusqu'ici.

Mais au dehors c'est différent, le parti unioniste se croit fort nombreux; au dehors il veut être compté pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour le véritable représentant des unionistes conservateurs du Nord, et ces unionistes s'effrayent de la convention de Philadelphie. Ils sont d'autant plus effrayés qu'ils savent qu'au Sud l'unionisme ne peut être autre chose que la démocratie si déguisée qu'on la fasse; ils sont d'autant plus effrayés qu'ils savent que sans les délégués du Sud, il ne pourrait y avoir de convention; que le nombre est là et qu'il faut de toute manière accepter ces démocrates qui forment la véritable nation du Sud. Or, pour des unionistes, accepter des démocrates, c'est abdiquer. Les unionistes ont conspiré si longtemps avec le parti radical, ils ont si bien voté la plus grande partie de leurs mesures favorites, et en de certaines circonstances, ils se sont si bien fondus avec eux, qu'ils ne peuvent échapper au reproche de complicité, et, comme complices du radicalisme, quel rôle pourront-ils jouer dans la convention de Philadelphie, convention radicale, en ce sens, qu'elle a été convoquée dans l'intérêt du Sud même, puisqu'il s'agit de revendiquer pour cette section tous ses anciens droits parlementaires et constitutionnels?

Ce parti d'unionistes pure voudra sans doute absorber aussi et ne pas être absorbé, quand même il aurait en minorité, comme il en a déjà dans la prétention dans cet Etat et dans les autres Etats du Sud. Il dira aux délégués démocrates: vous voulez l'union; c'est pour [illegible]

l'œuvre de restauration pour le Sud que vous avez été convoqués en convention; c'est là votre but, le but pour lequel vous avez été délégués; il faut donc que vous agissiez en conséquence et que vous reconnaissiez que les instruments les plus propres à combattre la révolution qui vous exclut ne sont pas dans vos rangs mais dans les nôtres. Il y a cette différence, en effet, entre vous et nous, que vous démocrates du Nord vous avez eu des faiblesses pour la sécession admise par vous comme un droit, et vous démocrates du Sud, vous avez fait plus encore: vous avez mis la sécession en pratique et fait la guerre à l'Union pour la détruire à jamais. Vous tous, vous êtes devenus unionistes par nécessité, après la guerre, et lorsque vous n'aviez plus l'espoir de l'emporter sur les Etats-Unis, n'ayant plus de force; vous êtes les unionistes du lendemain et personne ne sera disposé à vous croire quand vous protesterez de votre amour pour l'Union. Les masses du Nord ne pourront pas vous suivre.

Ces masses savent qu'elles ont eu à vous combattre les armes à la main et que vos sympathies sont pour les hommes que la guerre vous a fait perdre et non pour ceux qu'une différence d'opinion avait suscités contre vous, et qui ont été vos ennemis.—Notre position à nous est bien différente. Nous avons été après la guerre ce que nous étions auparavant, unionistes de principes, voulant l'union dans tous les temps, dans toutes les conditions et pour tous, et nous devons être crus sur parole, parceque nos actes ont répondu à toutes nos professions de foi. Les républicains n'étaient pas tous unionistes et une grande portion d'entre eux favorisait la sécession. De tous les partis c'est donc le nôtre qui a droit à la confiance publique et nous demandons à ce que cela soit reconnu dans la dénomination du parti qui sauvera réellement l'Union en y faisant rentrer le Sud avec tous ses anciens droits. Ainsi donc dès aujourd'hui, il ne doit plus y avoir ni de républicains, ni de démocrates, il ne doit plus y avoir que des unionistes et c'est à cette condition que nous offrons notre concours à la Convention.

Si de semblables prétentions sont émises à la convention de Philadelphie, quel résultat pourra-t-on en espérer? Il ne peut y avoir trois partis dans l'Union, quand il s'agit de la restauration du Sud. Ou l'on veut que le Sud soit restauré, ou l'on veut qu'il ne le soit pas. Les Unionistes réduits à eux-mêmes ne peuvent rien. Il est possible que les Démocrates du Sud réunis aux Démocrates du Nord deviennent une puissance, et nous trouverions fort dur pour cet ancien parti qui a gouverné avec honneur le pays pendant un demi-siècle, d'être obligé de s'effacer devant ceux qui, tout en se disant Unionistes purs, n'en ont pas moins fait cause commune avec les Républicains abolitionistes et niveleurs, avec les Républicains destructeurs des intérêts les plus vitaux du Sud, avec les Républicains conjurés contre la Constitution des Etats-Unis.

Si les unionistes ne peuvent être quelque chose qu'en se coalisant avec les radicaux, ou en s'unissant avec les démocrates, amis de la constitution fédérale et partisans de la politique du Président Johnson, qu'ils se décident, le moment est arrivé pour eux de déclarer ce qu'ils sont. Quant aux démocrates, s'ils ont montré partout le même esprit de conciliation et d'abnégation qu'ici, il serait injuste de leur demander davantage, car le sud, que le parti démocrate personnifie, a fait beaucoup de concessions, et des concessions immenses, sans y trouver autre chose que désappointement et déception. Nous ne pensons pas que le Sud soit disposé à aller plus loin dans cette voie de désillusionnement, d'humiliation et de ruine. L'abstention vaudrait mieux.

NOUVELLES D'EUROPE.

La malle du Nord, avec les journaux du 17 juillet, a été reçue. Nous y puisons les nouvelles supplémentaires qui suivent.

Le 5, le *Moniteur universel* publiait la note suivante:

Un événement important vient de s'accomplir. Après avoir maintenu l'honneur de ses armes en Italie, l'empereur d'Autriche, acceptant les idées exprimées par l'empereur Napoléon dans sa lettre du 11 juin au ministre des affaires étrangères, a consenti à céder la Vénétie à l'empereur des Français et à admettre sa médiation pour la conclusion de la paix.

L'empereur Napoléon s'est hâté de se rendre à cet appel, et il est entré immédiatement en communication avec les rois de Prusse et d'Italie afin d'obtenir un armistice.

On ignore encore quelle réponse la Prusse et l'Italie ont faite à cette proposition d'armistice. D'après certaines rumeurs, le roi Guillaume Ier s'y serait montré peu favorable.

A Londres, on considère la paix comme assurée. Dans les cercles commerciaux, la confiance est presque entièrement rétablie. Le *Post* de Londres croit qu'un congrès se réunira prochainement et que le gouvernement français proposera un désarmement général.

ALLEMAGNE.

La victoire remportée par les Prussiens à Gitschen et la retraite du maréchal Benedeck à Koniggratz ont été suivis d'une nouvelle bataille dans laquelle l'armée de Guillaume Ier a de nouveau remporté l'avantage, mettant presque complètement en déroute les forces autrichiennes.

Lorsque Benedeck ordonna, à la suite de la jonction des forces de Frederick-Charles et du prince royal de Prusse, la concentration de son armée à Koniggratz, il fut suivi immédiatement dans sa retraite par l'armée prussienne, dont le roi Guillaume avait pris le commandement en chef, le 3 au matin. Les pertes subies par les Autrichiens à Gitschen et dans les actions précédentes étaient déjà considérables; mais la bataille qui allait s'engager devait être plus sanglante encore.

Les forces du maréchal avaient à lutter contre plusieurs désavantages; d'abord, le corps autrichien saxon qui formait l'aile gauche de Benedeck et qui s'était fait battre par le prince Frederick Charles, en voulant l'empêcher d'entrer en Bohême par la Saxe, ce corps, disons-nous, avait subi des pertes considérables. Bien qu'il fut parvenu à rejoindre le centre et l'aile droite autrichienne, sa retraite laissait à découvert tout le nord-ouest de la Bohême. D'un autre coté, en abandonnant Gitschen, Benedeck découvrait complètement Prague et les chemins de fer de Dresde à Bodenback, et de Pilsen et Ratisbonne à Munich.

Le but du maréchal autrichien semble avoir été de protéger avant tout le chemin de fer de Josephstadt à Vienne. Massées des deux cotés de cette route, près de Josephstadt et s'appuyant sur Koniggratz, ses troupes se préparaient à faire une résistance acharnée. Les environs des deux villes avaient été inondés et des canonnières placées sur les eaux qui en défendaient les approches.

De leur coté, les deux armées prussiennes continuaient avec énergie leur marche convergente sur Josephstadt, chassant peu à peu vers ce point les détachements isolés de l'armée autrichienne. Plus de 600,000 hommes allaient se rencontrer dans une action décisive.

C'est le 3, au matin, que la bataille s'est engagée. Elle a duré douze heures et s'est terminée par une grande et complète victoire de l'armée prussienne qui a fait 14,000 prisonniers.

Voici comment le *Moniteur* du 5 rend compte de la bataille:

La bataille du 3, qui portera le nom de Sadowa, a été très importante. Elle s'est terminée par la défaite totale des Autrichiens.

Les Prussiens étaient commandés par le roi en personne. Ils ont rencontré les Autrichiens de Benedeck entre Horitz et Koniggratz.

La bataille a duré douze heures.

Jusqu'à dix heures du matin, l'avantage était du coté des Autrichiens; mais après cette heure les Prussiens ont repris le dessus.

A deux heures les troupes du roi Guillaume ont emporté d'assaut la forte position que les Autrichiens occupaient à Sadowa, et qu'ils défendirent obstinément. A partir de ce moment les Autrichiens ont été rapidement chassés de toutes leurs positions, et vers sept heures, ils étaient en pleine retraite au sud de Koniggratz, poursuivis par la cavalerie prussienne.

Les Autrichiens étaient en déroute. Les chemins étaient couverts de bagages abandonnés dans la retraite.

Le nombre des tués et blessés est considérable des deux cotés; mais, par suite de l'étendue du champ de bataille, on n'a pas encore de chiffres approximatifs.

Les Prussiens disent avoir capturé jusqu'au 4, au soir, 14,000 prisonniers non blessés, 116 canons et plusieurs drapeaux.

Trois archiducs autrichiens sont, dit-on, parmi les blessés. Le prince de Lichtenstein et le prince de Windischgratz ont été faits prisonniers. Un général commandant un corps autrichien a perdu une jambe. Le comte de Thun a reçu une balle dans la tete, et plusieurs officiers d'état major sont tués.

Le feld-maréchal de Gablentz s'est rendu, le 4 au soir, au quartier-général prussien à Horitz, près Gitschin, sous pavillon parlementaire.

La nouvelle des victoires successives des Prussiens a produit une grande consternation à Vienne et à Prague. On attribue les revers de l'armée impériale à l'incapacité de certains chefs de corps, et notamment du comte de Clam-Gallas. Ce général avait donné déjà en Lombardie, pendant la campagne de 1859, de nombreuses preuves de son manque d'aptitudes militaires. Il a été placé sous les ordres de Benedeck, sur la demande expresse de celui-ci.

Tandis que les Viennois cherchent ainsi un bouc émissaire à qui attribuer les malheurs de leur armée, les citoyens de Berlin sont dans la joie: les salves d'artillerie, les cloches, les vivats, tout cela s'unit pour exprimer leur satisfaction et leur enthousiasme.

Les journaux de Londres s'accordent à reconnaitre que la défaite des Autrichiens aura suivie d'événements décisifs. Le *Times* du 5 s'exprime ainsi:

Les calamités qui ont frappé les Autrichiens sont trop grandes pour qu'on puisse prévoir leurs conséquences sur les destinées de l'empire d'Autriche. A l'exception de quelques forteresses, sans importance dans une guerre moderne, rien n'existe qui puisse arrêter les progrès de l'armée victorieuse. Benedeck n'a rien derrière lui qu'un pays ouvert; rien entre lui et la capitale qu'un vaste champ de bataille où le canon, la cavalerie et le fusil à aiguille des Prussiens pourront agir librement. Les Autrichiens ont assez fait pour l'honneur de leurs armes. Ils doivent maintenant pourvoir à la sûreté de l'Etat, et cela ne saurait être fait par une plus longue résistance.

Le roi de Prusse est dans le camp de son armée, et l'empereur d'Autriche n'est pas loin du quartier-général de Benedeck. Qu'ils aient à Pardubitz ou à Olmütz une entrevue comme celles qui ont eu lieu après Austerlitz et Solferino. Les termes que l'Autriche pourrait obtenir après deux ou trois mois de luttes persistantes ne sauraient être meilleurs que ceux qu'elle obtiendrait aujourd'hui.

Le *Times*, de Londres, démontre que les Prussiens ont non seulement gagné des batailles, mais aussi des avantages stratégiques très importants. Ils entreront [illegible]

qui peuvent attaquer à la fois l'ennemi et ont coupé les communications entre les Autrichiens et les forces fédérales. Leurs positions actuelles leur permettent de menacer à la fois Vienne et Munich.

Le résultat des dernières batailles a eu un effet très marqué sur les affaires financières et commerciales. Les consolidés anglais ont haussé de un pour cent, et la rente italienne de quatre pour cent.

Le professeur Goldwin Smith, dans une lettre au *Daily News*, fait valoir la manière juste et sage dont les Américains se sont comportés à l'égard des féniens qui voulaient envahir le Canada. Il croit qu'on devrait profiter de cette circonstance pour accorder l'enquête demandée par les Américains sur l'affaire de l'Alabama.

Un accident assez grave est arrivé au prince de Galles. Comme il se promenait à cheval, avec quelques personnes, aux environs de Londres, il a été renversé avec sa monture par un cheval que son cavalier ne pouvait plus maîtriser. On l'a cru d'abord dangereusement blessé; mais il en a été quitte pour quelques contusions.

DERNIÈRES DÉPÊCHES.

Pesth, 4 juillet.

On rapporte que le corps épiscopal hongrois a voté deux cent mille florins pour le secours des blessés dans les combats.

Trois magnats hongrois ont proposé de lever et d'équiper un corps de cavalerie volontaire.

Mille soldats blessés sont arrivés hier ici.

Paris, 5 juillet.

On lit dans le *Moniteur du Soir*: "Des lettres reçues ici parlent de l'animosité de la population de la Bohême envers les Prussiens, et citent plusieurs cas dans lesquels ce sentiment s'est manifesté, à Munchengratz, Turnaud et Nachod.

Berlin, 5 juillet.

Dans le centre et l'ouest du théâtre de la guerre, les armées ennemies commencent enfin à marcher les unes contre les autres.

Le général Manteuffel, qui était campé avec quinze mille hommes près de Nordhaussen, dans la Saxe prussienne, pour empêcher l'armée hanovrienne d'effectuer sa retraite dans cette direction, marche au sud, sur Gotha ou Cassel, on ne sait pas lequel des deux.

Les autres corps prussiens, qui ont leur quartier général à Eisenach, sont employés à surveiller les Hanovriens du Sud, et, d'après les derniers avis, se dirigent sur Salzungen, dans la vallée de Werra.

A environ vingt milles plus proche du Mein sont les gardes avancées fédérales à Meningen, dans le duché de ce nom. Là sont les Bavarois du camp Bamberg, point intermédiaire entre les fédéraux de Francfort et le gros de l'armée bavaroise que l'on dit stationné près de Hof, sur la frontière saxonne.

A l'ouest, les Prussiens sont entrés à Nassau et ont occupé Ems, où ils ont interdit les tables de roulette, institution prohibée en Prusse. Leur voisinage a effrayé les gentlemen qui s'étaient donné rendez-vous aux tables de jeux de Wiesbaden et qui se sont hâtés de regagner Paris.

Les forces des fédéraux à Francfort, qui peuvent être éventuellement appelées à combattre, consistent en 66,000 hommes, nombre supérieur à celui des Prussiens qui se trouvent actuellement dans le voisinage. C'est pourquoi, dans quelques jours, des renforts prussiens arriveront, et permettront à leurs camarades du Rhin de tenir tête aux ennemis.

Parmi les autres petits contingents, qui peuvent immédiatement augmenter les forces prussiennes dans le sud, sont ceux des deux Mecklembourgs qui se sont mis en marche le 3 pour leur destination. Les fédéraux se répartissent comme suit: 6000 de Nassau, 6000 de Cassel, 12,000 de Darmstadt, 15,000 du Wurtemberg, 10,000 Badois et 12,000 Autrichiens.

Wetzlar, 4 juillet.

Environ quatre mille hommes du corps d'armée du prince Alexandre de Hesse Darmstadt sont entrés aujourd'hui dans cette ville. Ils ont levé une contribution sur les habitants, et sont partis dans l'après midi dans la direction de Gressen.

Les Bavarois ont attaqué les avant postes prussiens à Barefield. Les pertes ont été petites des deux cotés.

Berlin, 5 juillet.

Tout en pénétrant dans l'intérieur des territoires ennemis, les Prussiens, en prévision des vicissitudes de la guerre, s'assurent au besoin une retraite facile. On fortifie le sud et l'ouest de Dresde. Des milliers d'hommes sont employés aux travaux de fortifications. Des mesures ont été prises pour faire sauter, à la première alerte, les deux jolis ponts de Dresde.

A Grossbeeren, près de Berlin, sur le champ de la fameuse bataille livrée à Napoléon en 1813 on fait des travaux de terre qui paraissent destinés à la défense d'un camp.

L'île de Wilhemsburg, située à l'embouchure de l'Elbe, entre Hambourg et Harbourg, est munie de redoutes.

Le nombre des prisonniers autrichiens faits les 26, 27 et 28, est d'environ 12,000. La plus grande partie sera réunie en un camp, placé sous les canons de la forteresse de Colberg, en Poméranie.

La plupart de ces prisonniers sont Italiens, heureux de se trouver avec les alliés de leur nation.

RUSSIE.

Suivant l'*Europe*, de Francfort, le prince Gortschakoff a adressé aux agents diplomatiques de la Russie à l'étranger, une dépêche circulaire par laquelle il leur explique le motif de la concentration des troupes russes sur les frontières autrichiennes et prussiennes. Cette mesure n'a d'autre objet que de garantir la neutralité russe et d'empêcher les belligérants de pénétrer sur le territoire de l'empire. Quant à la concentration des troupes sur le Pruth, elle a été motivée par les armements de la Porte et a pour objet d'empêcher l'entrée des Turcs dans les Principautés.

ITALIE.

La nouvelle du passage du Mincio par les Autrichiens avec des forces considérables n'est pas confirmée. La *France* du 3 juillet avait donné cette prétendue nouvelle sous une forme dubitative. Une dépêche de Florence de la même date dit seulement que les Autrichiens continuent à faire des incursions sur le territoire italien à droite du Mincio, et qu'ils ont brulé plusieurs ponts sur l'Adige.

Une autre dépêche de Florence est ainsi conçue:

Un rapport officiel du quartier général de l'armée italienne dément le troisième bulletin du commandant autrichien, suivant lequel la garnison de Mantoue aurait fait une sortie le 23 juin et repoussé les Italiens à Curtatone. L'engagement de ceux ci avec la garnison de Mantoue n'a consisté qu'en quelques volées de coups de fusils échangés entre les avant postes de part et d'autre.

Suivant une dépêche de Liverpool, Garibaldi a attaqué les Autrichiens à Monte-Suello, le 3 juillet. Les Autrichiens ont fait une forte résistance et ont fini par repousser les volontaires qui se sont retirés en bon ordre. Il faut dire que les munitions de ces derniers avaient été mises hors d'usage par une forte pluie. Garibaldi a été légèrement blessé à la cuisse.

Suivant une dépêche de Rome, le pape, à l'occasion de la fête de saint Pierre, a de nouveau protesté contre l'annexion des anciennes provinces de ses Etats à l'Italie.

Affaires Européennes.

La session du corps législatif a été close le 30. Dans son discours de cloture, le président Walewski s'est exprimé ainsi: "Au moment où nous allons nous séparer et porter dans tous les départements de la France l'expression sincère de notre confiance dans la sagesse qui préside aux destinées du pays, permettez-moi d'exprimer la certitude que nous qui nous séparons aujourd'hui, nous puissions nous réunir de nouveau l'année prochaine avec une harmonie parfaite de sentiments et d'intentions et donner à l'empereur et à la France de nouvelles preuves de dévouement et de patriotisme."

La *Patrie* annonce que le sénat va être saisi immédiatement d'un senatus consulte ayant pour objet de modifier l'article 1er du décret du 30 novembre relatif à la discussion de l'adresse. Aux termes de ce senatus consulte, le droit d'interpellation serait rétabli dans les deux chambres après l'adoption du projet d'adresse par les bureaux.

Le *Constitutionnel* du 3 a publié un article très remarqué sur la politique de France. Cet article, signé par M. L. Boniface, secrétaire de la rédaction, s'attache à tranquiliser les esprits, en présentant sous son vrai jour la politique de l'empereur. La France n'a aucune raison, dit l'auteur de l'article en question, de s'associer aux passions qui demandent la guerre; mais, d'un autre coté, elle ne peut rester indifférente aux résultats de la grande lutte qui s'est engagée. Le gouvernement français n'a laissé ignorer à personne cette double résolution. Il n'a pas cherché et ne saisit même pas une occasion pour entrer en lice; mais il ne saurait admettre qu'une des parties belligérantes puisse, en raison des succès qu'elle pourra obtenir, chercher à s'assurer des avantages qui soient de nature à modifier l'équilibre de l'Europe, et fournir ainsi de nouvelles causes de troubles. Si l'empereur eût désiré la guerre afin d'obtenir satisfaction ou avantage, il serait intervenu dès le début et n'aurait pas permis à ses alliés de s'affaiblir pour être obligé plus tard à relever leur cause.

Quel que soit le vainqueur, dans cette guerre, il en sortira assez cruellement éprouvé pour craindre de s'exposer à une nouvelle lutte, et il ne désirera pas, en faisant ses conditions de paix, rétablir aucun de ces griefs qui pourraient exciter les justes susceptibilités de la France."

L'anniversaire de l'Indépendance américaine a été célébré en grande pompe, au pré Catelan, le 4 juillet. Le prince impérial et plusieurs hauts dignitaires de l'empire assistaient à cette fête, qui a été des plus brillantes.

En Angleterre, le 4 juillet a donné lieu à de nombreuses manifestations de sympathie à l'égard des Etats Unis. A Portsmouth, tous les navires de guerre anglais qui se trouvaient dans le port ont hissé le pavillon américain au grand mât et, à midi, tous ceux qui portaient plus de dix pièces de canon ont tiré une salve de 21 coups de canon. A Liverpool et à Londres deux grands banquets ont réuni l'élite de la population américaine et un grand nombre d'Anglais de distinction. Le Times de Londres a publié, le 4, un article fort remarquable sur les bonnes relations de l'Angleterre et des Etats Unis.

L'ordre public n'a plus été troublé en Espagne et dans les provinces, et on n'appréhendait pas de nouveaux troubles. Le sénat a approuvé par 111 voix contre 96 la loi conférant des pouvoirs extraordinaires au gouvernement. La cour devait partir le 6 juillet pour Saint Ildefonse.

Le pape, à l'occasion de la fête de St-Pierre, a renouvelé ses protestations contre l'annexion à l'Italie des anciennes provinces pontificales.

Le *Journal de Rome* annonce que le saint-père, afin de faciliter la coopération de ses sujets à l'Exposition de Paris en 1867, a ordonné que la corvette pontificale *Immacolata Concezione* transportat gratuitement tous les objets qui doivent être envoyés à l'Exposition internationale.

Une lettre de Kehl, adressée au *Courrier du Bas-Rhin*, assure que la Prusse vient de donner des ordres pour que l'administration des mines de Sarrebruck refuse désormais des houilles aux particuliers des Etats allemands qui se sont déclarés contre elle; il a été en conséquence notifié au gouvernement badois d'avoir à faire retirer à vide les wagons badois destinés à recevoir du combustible.

Une correspondance de Copenhague nous informe que le prince royal de Danemark doit épouser la princesse Wilhelmine des Pays-Bas, née en 1841, et sœur cadette de la reine actuelle de Suède. On se souvient que le prince, après avoir quitté Paris, est resté quelque temps à la cour de La Haye.

Les dépêches de Pesth du 2 juillet annoncent que le corps épiscopal hongrois a voté 200,000 florins pour secourir les blessés. Trois magnats hongrois ont proposé de lever et d'équiper un corps volontaire de cavalerie.

La reine Victoria a présidé le nouveau cabinet Derby pour la première fois, le 5 juillet. On ne pensait pas que le programme du nouveau ministère fût communiqué au parlement avant le 9.

Le commodore Maury doit être attaché à la marine française comme chef du département météorologique.

La Bourse de Paris fermait le 5 juillet à 63 fr. 85, en hausse de 95 c. par suite de la bataille de Ludowa. Les fonds italiens ont monté de 4 p. c.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Défaite des Autrichiens.

CHOLÉRA A NEW YORK.

LE FLÉAU SE PROPAGE.

CONVENTION DE PHILADELPHIE.

Délégués démocrates en Pensylvanie.

Révolution probable au Chili.

DÉPART DES NAVIRES.

Les rendez-vous à Bearhaven.

PRÉPARATIFS A TERRE-NEUVE

Washington, 22 — Le département d'Etat a appris que les prisonniers féniens dont les noms suivent ont été relâchés des prisons irlandaises, à la condition de retourner sans délai aux Etats Unis: Daniel J. Mickens, le col. Burke, Bernard McDermott, Edward Morton et Kirwan.

La chambre adoptera probablement demain le préambule et la résolution du sénat admettant le Tennessee avec tous ses droits dans l'Union.

Des avis reçus ici par la légation mexicaine rapportent qu'une colonne autrichienne a été battue à Loyolapec, avec une forte perte d'hommes en tués et blessés et prisonniers. Les Impérialistes étaient au moment d'abandonner Howtalpan.

New-York, 22—Quatorze cas de choléra ont été rapportés pour les dernières 24 heures. Le fléau se propage.

Les nouvelles d'Europe disent que le choléra règne à Stettin, en Prusse. Le 7, il y a eu 148 cas à Berlin, dont 70 se sont terminés fatalement.

New York, 22—Les républicains de la couleur Seward-Raymond ont lancé un rappel pour une convention d'Etat qui nommera des délégués à la convention de Philadelphie. Le comité démocrate d'Etat ne s'est pas encore donné un mouvement.

Arrivé de Liverpool, le vapeur Limerick.

Boston, 22—Arrivée dimanche la barque Liberty, de la Nlle-Orléans.

Philadelphie, 22—Les délégués démocrates à la convention conservatrice qui doit se réunir ici le 14 août sont les ex-gouverneurs Porter, Bigler et W. H. Packers et le président juge Woodward. Les suppléants, sont les juges Jeary S. Black, Ellis, Lewis, Campbell et Parker.

New York, 22—D'autres avis de l'Amérique du Sud disent que les préparatifs pour l'élection présidentielle du Chili, sont en voie de progrès. On pensait qu'une révolution aurait lieu si Perez était élu et que l'administration serait renversée par la force des armes. Les affaires sont actives à Valparaiso.

New York, 22 — Des lettres d'Irlande disent que la première section du cable a été heureusement débarquée à Valentia dans l'après midi du 6 et que le William Carry a gagné la mer immédiatement, déroulant lentement le câble. Les navires avaient rendez-vous à Bearhaven pour compléter leur provision de charbon et on devait s'opérer l'entrelacement du cable principal avec la section de la côte.

La traversée du Great-Eastern à Bearhaven a été orageuse et a pris plus de temps qu'on ne comptait.

L'état du 21, éprouvé jour et nuit, a été trouvé d'une électricité parfaite.

La pose de 30 milles de câble sur la côte a pris moins de 12 heures, et l'isolation n'a rien laissé à désirer pendant l'opération.

Au village de Hart's Content, à Terre Neuve, on fait de grands préparatifs pour recevoir le cable.

LE CHEMIN DE FER DE MOBILE ET OHIO. Ce chemin, qui est sous la direction du juge Brown, un des plus habiles présidents de compagnie de chemin de fer de ce pays, offre aux voyageurs des chars les mieux disposés pour inviter au sommeil, ainsi que toutes les commodités les plus propres à rendre un voyage au Nord agréable et rapide. Ceux qui désirent voyager sur un excellent chemin et dans de beaux bateaux à vapeur apprécieront ces avantages, particulièrement les personnes qui veulent visiter en passant notre sœur voisine, la Mobile. Les magnifiques vapeurs de la Nouvelle-Orléans sont en rapport de service avec la ligne de Mobile et Ohio, laquelle est parcourue tout entière sans changement de chars, attendu qu'elle dépend de la direction d'une seule et même compagnie.

NOMINATION PAR LE GOUVERNEUR. — Mr. FRANCIS ARTIETA a été nommé membre du Juri de Police pour le Premier Ward de la Paroisse St-Bernard, en remplacement de Mr. F. H. Knapp, démissionnaire.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.—22 juillet 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	81 degrés.
Midi	90 "
3 heures du soir	92 "
6 heures du soir	89 "

VOL DE CHEVAL.—Jean Thies, ayant appris qu'un mandat d'arrêt du juge de paix de Plaquemine avait été lancé contre lui, pour un vol de cheval, dont il était accusé, s'est rendu et constitué prisonnier.

ARRETÉ.—Le capitaine George Horton a été arrêté hier, par ordre de l'assistant-recorder Cuningham, qui l'a fait ensuite relâcher sous caution. Nous ignorons ce que le capt. George a fait, n'ayant trouvé aucune accusation le concernant sur les registres de la police.

LE CHEF DE POLICE.—Le différend survenu entre le maire et le chef de police ayant été réglé, ce dernier a été relevé de suspension et a repris le service de sa place.

TÉMOIN.—Charles Conklin a été arrêté hier sur la demande du recorder-assistant Cuningham, comme témoin dans l'affaire du meurtre d'Ogleshie. Le recorder a refusé de le relâcher sur caution.

REFUS D'ACCUSER.—Charles Burlic a été arrêté hier, pour avoir appelé l'officier Hawkins, afin qu'il arrêtât une personne de la rue Dryades, au sujet de laquelle il a refusé de porter une accusation. Il fut un temps où il aurait été traduit, pour cela, devant une cour martiale. Il répondra, en tout cas, de sa conduite, devant le recorder Ahern.

TRANSATLANTIQUES FRANÇAIS.

Le corps législatif de France a voté, à l'unanimité de 237 voix, la loi sur une nouvelle convention avec la compagnie générale transatlantique, relative à des additions aux services postaux dans la mer des Antilles.

En vertu de cette convention, l'organisation du service des transatlantiques, qui embrasse déjà tout le bassin des Antilles et du golfe du Mexique, de la Guyane à Vera-Cruz, et qui communique, par Aspinwall, avec les deux sections du nord et du sud de la côte occidentale d'Amérique, va se compléter par l'adjonction de deux lignes secondaires, dont la création était vivement désirée dans ces parages. La première doit relier tout le réseau avec la Nouvelle-Orléans, la seconde avec le Venezuela, par la Guayra et Porto-Cabello.

La ligne nouvelle de la Havane à la Nouvelle-Orléans, s'embranchant avec la ligne principale de Saint-Nazaire à Vera Cruz, doit être établie à partir du mois de novembre prochain, et celle du Fort-de-France (Martinique) à Porto-Cabello, avec escale à la Guayra, à dater du mois de juillet.

Dans cette convention, la subvention supplémentaire accordée à la Compagnie des transatlantiques, sauf approbation du corps législatif, est fixée à 131,156 fr. pour la Nouvelle-Orléans et à 64,017 fr. pour le Venezuela: ensemble 195,137 fr.

Aucune dépense n'est plus profitable au commerce et à l'industrie de notre pays que ces subventions aux compagnies maritimes. C'est par des sacrifices de ce genre réalisés sur une immense échelle que les Anglais se sont rendus nécessaires dans toutes les escales commerciales des deux océans.

Une correspondance adressée au *Salut public* de Lyon nous initie aux mœurs vraies de l'Italie d'aujourd'hui:

Les familles italiennes se fréquent peu; elles se voient peu, comme on dit en France. Ce n'est pas ici le culte sévère des Anglais pour l'*at home*, quoique chaque maison soit fermée par une grille en fer et qu'il faille, bon gré mal gré, pour y pénétrer, passer par la loge du concierge. Non! les maisons italiennes sont naturellement hospitalières. Ainsi, les nombreux palais qui contiennent des galeries de tableaux sont, chaque jour, à certaines heures, ouvertes au visiteur.

Les propriétaires de ces richesses picturales ne croient pas qu'ils aient le droit d'en priver le public. Il n'est pas rare, en admirant ces précieuses collections, de heurter du pied des jouets d'enfants laissés épars sur le tapis moelleux, d'apercevoir de mignonnes pantoufles abandonnées par leur maîtresse dans un mystérieux réduit, ou d'entrevoir une blanche apparition qui n'a été peinte ni par le Corrège, ni par le Guerchin. Mais tout cela ne prouve pas qu'on se reçoive, qu'on fasse et qu'on reçoive des visites. Le jour, il signor court à ses affaires ou à ses plaisirs, ce qui est presque la même chose, et la signora demeure seule à la maison avec ses enfants.

Edition d'hier.

Politique républicaine.

La chambre a passé par 125 contre 12 la résolution qui restaure le Tennessee dans tous ses droits constitutionnels. Les 12 membres qui ont voté contre doivent être des ultra-radicaux, peu satisfaits encore de toutes les preuves de dévouement et de servilisme données par la législature du Tennessee. Et ces 12 membres ne sont pas exigeants sans raison; si l'on a trouvé dans la législature du Tennessee un nombre suffisant de voix pour ratifier l'amendement constitutionnel, c'est parce que les citoyens de cet Etat n'avaient pas tous participé aux élections pour la législature. On se rappelle qu'un neuvième ou un dixième seulement de la classe électorale put exercer ses droits à l'époque où cette législature fut élue, et la ratification de l'amendement est réellement un mensonge dont la lourdeur ne pèse en rien, sur la généralité de l'Etat. Le Tennessee, tout entier, moins une faible portion de l'Est, est certainement pour la politique du président Johnson. Nous craindrions de faire injure à cet Etat, en pensant différemment.

L'acceptation de l'amendement constitutionnel par une législation qui ne représente qu'elle-même, n'a donc aucune valeur et c'est probablement ainsi que l'ont compris les 12 membres de la chambre qui ont voté contre l'admission définitive du Tennessee. Que de nouvelles élections se fassent dans cet Etat et nous le verrons revenir au Sud avec toutes ses sympathies d'autrefois, quand bien même la loi qui ilotise la classe électorale serait maintenue. Nous ne pouvons croire que cette loi puisse tenir contre la réprobation publique, et très certainement les citoyens ilotisés seront admis avant cinq ans à exercer leur droit de suffrage.

Ces réflexions ont du être faites aussi par la majorité toute entière de la chambre, mais elle s'est laissé guider par des raisons supérieures. Elle a cru, sans doute, que le moment était venu de faire une exception pour montrer sa modération et sa justice, et aussi pour assurer la ratification du fameux amendement. Dans ces vues, elle a voulu profiter de la comédie Tennessienne si grotesquement jouée par le gouverneur Brawnlow, et elle accepte comme chose sérieuse cette adoption de la politique congressionnelle de la part d'une assemblée audiste.

Du reste, la preuve de cette combinaison a été donnée par la chambre dans la même séance. Immédiatement après ce vote sur la réadmission du Tennessee au nombre des Etats constitutionnels, la chambre a déposé sur le bureau le bill du comité de reconstruction qui spécifiait les conditions auxquelles les Etats du Sud auraient pu être réintégrés dans leurs droits.

Ce bill met au nombre des conditions la ratification de l'amendement constitutionnel. Ainsi le Sud est averti maintenant. Il ratifierait en vain l'amendement; il ne serait pas restauré pour cela, pas plus qu'il n'a été restauré par son acceptation de l'abolition de l'esclavage, — par son acceptation de la répudiation de la dette de guerre du Sud, — par son acceptation des actes qui anéantissent à jamais toute indemnité pour les esclaves perdus, et par son acceptation de toutes les fantaisies radicales dont la législation américaine s'est enrichie.

Le bill du comité de reconstruction étant abandonné, le Sud n'a plus même de conditions à attendre, car on se conduit envers lui comme s'il n'existait pas. Le Sud n'est pas même un territoire, car un territoire entre toujours dans l'Union comme Etat, au moyen d'une constitution républicaine appuyée sur un certain nombre d'habitants.

Cet avantage est désormais refusé au Sud, qui aurait 20 millions d'habitants sans en être plus avancé.

Le dépôt sur la table du bill du comité de reconstruction est une nouvelle phase dans la carrière politique du parti radical, annonçant qu'il ne reculera devant aucun moyen pour assurer l'élection de son candidat présidentiel en 1868.

Le Conseil Municipal.

Les deux Conseils de ville ont voulu tenir séance vendredi sans qu'il y eut pour cela la moindre raison d'urgence. Autrefois, il ne fallait rien moins qu'une nécessité majeure pour justifier une convocation extraordinaire des Conseils. Nous voyons avec peine que ceux d'aujourd'hui s'écartent toujours davantage des bons errements du passé, et que l'amour des délibérations devient chez eux une passion dominante. Personne plus que nous n'aime à rendre justice aux corps publics quand ils se conduisent bien, et nous éprouvons du bonheur à signaler les bonnes mesures, mais elles sont rares, et ce bonheur nous est souvent presque toujours refusé.

A propos de la séance de vendredi, par exemple, que dirons-nous? Ne pouvait-on différer ce qui a été fait jusqu'à mardi prochain? Voyons donc ce qu'on a conclu. On a autorisé le surintendant du télégraphe d'alarme à faire une promenade de 30 jours pour aller inspecter les bureaux de télégraphe des autres villes.

Ensuite on s'est occupé du traitement du coroner, pour reporter ce traitement au taux où il était avant la guerre. Nous n'avons pas à blamer cette mesure attendu qu'on a fait la même chose pour tous les traitements de la ville. Il était juste, par conséquent, que le coroner ne fut pas excepté de cette faveur.

Mais nous voudrions bien qu'on en finit une fois pour toutes avec ces intérêts personnels. Une moitié de session consacrée à cette besogne, c'est trop; à moins, cependant, qu'on ne veuille y consacrer l'autre moitié, non pour augmenter, mais pour diminuer et détruire ce qui a été fait. En ce cas, le conseil municipal peut être certain qu'on ne se plaindra pas.

Les administrés sont si malheureux que lorsqu'ils voient une assemblée réparer elle-même le mal qu'elle a fait, ils sont heureux et même reconnaissants.

L'affaire du traitement du coroner expédiée, les Conseils se sont occupés d'un contrat avec la compagnie du Gaz pour dix années—Dix ans! c'est beaucoup, et c'est justement ce qu'on reprochait au Dr. Kennedy à propos de son projet de la ferme des quais; et c'est ce que toute la presse de New-York vient de reprocher aux aldermen de cette grande ville qui, dans ce temps d'incertitude et de prix exhorbitants en toutes choses, ont voulu passer un contrat de 20 années avec la compagnie du Gaz. La *Tribune* est allée jusqu'à dire qu'elle demanderait, à la prochaine session de la Législature de l'Etat Empire, l'abolition du conseil municipal. Ne pourrions nous pas en dire autant ici et avec les mêmes raisons?

Enfin dans cette séance fameuse de vendredi, fameuse par son inutilité, les Conseils se sont occupés de transactions avec une autre compagnie de steamers du Nord, pour la restitution d'une partie de terrains sur la Levée où, suivant un contrat passé avec l'administration précédente, cette compagnie avait élevé quelques constructions pour le service de ses navires. La ville payera à la compagnie une indemnité de $25,000. Très bien, avec cela du moins tout procès est évité.

Mais cette indemnité de $25,000 tue le procès en appel à Washington, car si la ville doit quelque chose à la seconde compagnie, elle doit bien encore mieux à la première; Comment plaider après cela? Le droit des dites compagnies n'est-il pas parfaitement reconnu?

Le Conseil n'a donc plus qu'une chose à faire, c'est de payer la première compagnie et de laisser là un procès devenu ingagnable. En vérité voilà de brillantes affaires pour une séance extraordinairement convoquée.

La Question des Levées devant le Congrès.

Cette affaire marche mal depuis quelques jours. Après avoir été assez bien accueillie par le sénat, elle se trouve enrayée à la chambre par des oppositions de toutes sortes. Il faut qu'elle soit à peu près désespérée pour que nos commissaires de levées aient jugé à propos de faire appel à M. Howell, pour qu'il usât de son influence auprès de ses amis les radicaux de la chambre en faveur de l'allocation accordée par le sénat. M. Howell, président improvisé de la convention de 1864, s'est rendu à Washington pour y plaider la cause de cette assemblée qui, morte depuis longtemps, voudrait renaître et siéger de nouveau aux frais de l'Etat. Tout à son intrigue, M. Howell a refusé d'intervenir et de rendre aucun service aux délégués du Bureau des Commissaires. M. Banks, de son côté, s'est prononcé contre tout subside pour la réparation des levées du fleuve. Il peut arriver en conséquence que cette affaire échoue devant l'inertie malveillante de la chambre, et alors tous les frais faits, jusqu'ici seraient perdus.

Serait-ce là pour nous une grande infortune? Et dans l'état d'impuissance agricole où se trouve le pays faute de bras, les levées font-elles grand besoin? C'est fort douteux. Nous croyons qu'à l'avenir on sera toujours plus de terres en Louisiane qu'on ne pourra en mettre en culture. En supposant que le cours du fleuve fût abandonné à la nature, le niveau de ses débordements ne pourrait jamais former qu'une nappe d'eau fort légère, et cette nappe s'écoulerait en maints endroits, les plus bas de la vallée. Les plateaux comparativement élevés resteraient à sec sans avoir besoin de levées, de digues, ni d'aucune protection quelconque. Or, ces plateaux sont assez étendus pour occuper toute la main d'œuvre qui nous reste; et quant aux autres terres, elles seraient chaque année améliorées par les dépôts du fleuve, qui ne tarderaient pas à combler toutes les cyprières du pays.

Ce que nous regretterions le plus, c'est l'argent du Congrès qui aurait été déposé en Louisiane. On pouvait le prendre en toute légitimité. Le Congrès a assez fait de mal au Sud pour ne pouvoir jamais payer ses torts ni ses dettes.

Mais nous regrettons surtout qu'on ait manqué une leçon d'économie. M. Banks avait prétendu que le travail libre donnerait au Sud dix fois plus de revenu que le travail forcé et que tout ce dont il s'agissait c'était de comprendre convenablement l'*ordre nouveau*. Eh bien, l'ordre nouveau est tout à fait compris aujourd'hui. Ce peut être un progrès aux yeux de M. Banks, un progrès philosophique, mais ce n'est certainement pas une fortune, et la demande adressée au Congrès doit le convaincre surabondamment de ses erreurs. C'est peut-être à cause de cela que M. Banks refuse de coopérer aux secours sollicités.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

New-York, 21.—Un rapport de Leavenworth dément le bruit d'un traité avec les Indiens. Les habitants de la frontière prennent les armes pour se protéger. Les Indiens ont donné à la compagnie de la malle six jours pour retirer ses animaux et son matériel, après quoi ils comptent faire une guerre mortelle et en ont fait la déclaration.

Le choléra se propage dans tout le district métropolitain, et s'est déclaré parmi les troupes de Governor's Island aussi bien que parmi celles de Hart's Island.

Une dépêche d'Ottawa, Canada, au Herald, dit que M. Galt a déclaré, en plein parlement canadien, que l'intérêt public ne permettrait pas d'étendre certains droits aux pêcheurs américains dans les eaux canadiennes. M. McDonald a dit que si le gouvernement anglais avait l'intention de dicter des lois au Canada, il était temps de le savoir.

New York, 2—Les vapeurs Herman, Allemania et la Ville de Paris ont apporté les nouvelles additionnelles qui suivent:

Le Great Eastern était mouillé en sûreté et achevait d'embarquer son charbon. On attendait d'heure en heure le reste du cable. L'état du câble à bord était soumis à une épreuve de jour et de nuit. Il est considéré maintenant comme ayant une électricité parfaite.

Les rentes françaises sont cotées à 68 francs 55 centimes.

La proportion des blessés dans les dernières batailles et de 8 autrichiens contre un prussien.

Le *Moniteur* de Paris dit que les négociations entre belligérants progressent favorablement. Il n'est pas douteux que l'armistice ne soit accepté à de certaines conditions.

Le bruit court qu'une escadre française a reçu ordre d'aller à Venise et que les autorités de Toulon doivent tenir prêtes dix frégates à vapeur et corvettes.

Un journal officiel de Russie prévient la Prusse qu'il y a d'autres grandes puissances unies intéressées à l'équilibre européen.

Les Prussiens ont fait de Pardubitz leur quartier général.

Prague a été abandonnée et l'on croit que les Prussiens s'y établiront.

Les Italiens ont été battus par les Autrichiens à Borghetto et à Montrotello. Ils ont été repoussés cinq fois.

Benedek a été relevé du commandement de l'armée autrichienne.

New York, 21—Le vapeur Arizona, d'Aspinwall, est arrivé. Il a apporté $2,000,000 en or.

Les vapeurs America, Teutonia et Edinburg sont partis aujourd'hui, en emportant $335,000 en espèces.

New York, 21—Les malles de l'Afrique sont parties pour le Sud ce matin, et celles des autres vapeurs cette après-midi.

Les journaux italiens disent que la Prusse a refusé l'armistice. Un journal semi-officiel de Vienne dit que Napoléon a fait des démarches d'un caractère énergique en faveur de l'armistice.

Nouvelles plus récentes par Queenstown, du 12.

Les négociations n'ont aucun résultat apparent. Le *Globe*, de Londres, croit que le continent est à la veille d'une guerre générale européenne. La Prusse continue à être ferme dans sa demande.

Les Italiens s'avancent en dépit des ordres de France.

Une escadre française de navires blindés a reçu ordre, dans la nuit du 11, de se rendre à Venise. L'escadre de Cherbourg partira aussi mais sa destination n'est pas connue. On rapporte que les Prussiens marchent sur Francfort sur le Mein.

L'*Epoque* dit que l'Espagne n'a nullement l'intention d'abandonner les hostilités contre le Chili et le Pérou et que la flotte, lorsqu'elle sera renforcée retournera pour achever l'œuvre si vaillamment commencée.

New-York, 21, 1 P. M.—Le coton est languissant. Middling uplands à 39 cents et middling Orléans 39.

Washington, 21—Le Sénat a passé une résolution étendant à cinquantes le droit pour le paiement des droits sur les rails de chemins de fer en faveur de l'Alabama et de la Floride.

La résolution jointe pour l'admission du Tennessee a été discutée et modifiée; un nouveau préambule, déclarant que le Tennessee a été pris par les armées du gouvernement, en 1861, mais qu'il montre maintenant toute disposition à se conformer à la Constitution et aux lois, ayant adopté l'amendement qui abolit l'esclavage, et aussi l'amendement actuel, proposé par le Congrès.

Le préambule ainsi annonce que l'autorité législative seule peut restaurer les Etats dans de telles circonstances. La résolution amendée a été renvoyée au concours de la chambre.

La chambre a adopté la résolution concurrente qui prescrit que lorsque les officiers présidents des deux chambres ajourneront leurs chambres respectives le —— jour de —— soit le second jour d'octobre, et si ce jour il n'y a pas de quorum ni dans l'une ni dans l'autre chambre, les officiers présidents ajourneront les deux chambres au premier samedi de décembre.

Rousseau a fait un discours pour justifier ses coups de canne sur Grinnell, et a conclu en lisant une copie de sa démission de membre de la chambre, envoyée aujourd'hui au gouverneur du Kentucky.

L'ordre de la chambre a été ensuite exécuté par Rousseau, qui s'est présenté à la barre pour entendre la réprimande du président. Le président lui a dit que rien ne pouvait égaler la force de la résolution, et qu'il le réprimande en conséquence.

Le prince Von Reuss est arrivé à Paris le 10 et a eu une entrevue avec Napoléon. On dit que le général Laurences a été envoyé au quartier général prussien pour annoncer la médiation armée de la France.

Le *Globe*, en parlant d'un bruit non confirmé, d'après lequel le drapeau français a été arboré dans la Vénétie, dit que la France garde la Vénétie, comme garantie pour le moment.

La *Presse* de Paris dit que ce qui suit est la base des négociations suggérées par la France, et communiquées aux représentants des parties belligérantes.

New York, 21—Le coton a éprouvé une baisse de 1 c. Ventes 3000 balles de 37 à 39. L'or a fermé à 150 3/4.

St-Louis, 21.—Peter E. Blow, un des plus anciens et des plus notables négociants de cette ville, est mort aujourd'hui.

La Confédération germanique sera dissoute et une autre confédération établie, dont ni la Prusse ni l'Autriche ne feront partie. Il ne sera demandé à l'Autriche aucune cession de territoire excepté l'abandon de son droit sur les Duchés, ce qui sera une compensation pour l'indemnité de guerre requise tout d'abord par la Prusse. La Prusse s'incorporera le Schleswig Holstein, la Hesse Cassel, la Hesse-Damstadt et le Brunswick. La population de la Prusse serait élevée ainsi à 25,000,000. Le Rhin constituera la frontière ouest de la Prusse et les provinces entre le Rhin et le Meine serviront d'indemnité aux souverains déposédés par la guerre.

Un échange de territoire aura lieu entre Bade et la Bavière, qui donnera au premier presque tout le Palatinat rhénan.

La Saxe, le Hanovre et le duché de Saxe devront conclure une convention militaire avec la Prusse. Les habitants de Landau auront à choisir s'ils appartiendront à la France ou à Baden, et la population de la vallée du Rhin aura à choisir entre la France et les souverains du Rhin.

Le journal *La France* dit que les conditions de la Prusse sont l'exclusion de l'Autriche de la Confédération germanique, le commandement exclusif des forces militaires et navales de la Confédération pour la Prusse, la représentation diplomatique de l'Allemagne à l'étranger et l'annexion à la Prusse des duchés et de la partie du territoire déjà occupée.

La France dit aussi que l'empereur Napoléon enverra immédiatement les conditions à St-Petersbourg, à Londres comme soulevant des questions d'intérêt européen, questions qui ne peuvent être résolues que par le consentement des grandes puissances.

Vicksburg, 21. — Un duel a eu lieu en face d'ici aujourd'hui, entre le capitaine Young, de l'armée des Etats-Unis et le capitaine G. Gordon Adams. Après le premier feu, la difficulté a été arrangée, et personne n'a été blessé.

Madrid 11 juillet—Le ministre O'Donnel a donné sa démission hier soir et un nouveau cabinet a été formé, avec le maréchal Narvaez comme président du conseil et ministre de la guerre.

Ferrari, Italie, 11 juillet—Le général Cialdini a marché sur Rovago, avec une armée de 100 mille Italiens et 200 canons, les Autrichiens ayant évacué tout le territoire entre le Mincio et l'Adige. La majeure partie des forces autrichiennes est stationnée à Padoue.

GRANDE ASSEMBLÉE ET CONVENTION.—Mardi prochain, 24 du courant, à 8 heures du soir, aura lieu sur la place Lafayette une assemblée convention pour ratifier les nominations de délégués à la Convention Nationale Unioniste de Philadelphie. Tous les amis de la politique de reconstruction du président Johnson sont invités à y assister. Des orateurs distingués se feront entendre.

INSTITUT ST CHARLES.—Les examens classiques des élèves de cette Institution auront lieu mercredi et jeudi prochains, 25 et 26 du courant, au local de l'établissement rue Bourbon, entre Toulouse et St Louis, et une grande soirée musicale et littéraire sera donnée par les élèves, vendredi 27 au Mechanics Institute, dans la salle du Sénat, rue Philippa, entre les rues Carondelet et Commune. Les examens se feront le jour, de 9 à 3 heures, et la soirée musicale commencera à 7 heures et demie. Nous avons reçu plusieurs cartes d'invitation pour lesquelles nous remercions beaucoup Mme Clara Mace, directrice de l'Institut St Charles.

MUSIQUE.—On trouvera chez M. A. E. Blackmar, rue du Canal, No 167, les morceaux de musique ci après, désignés par leurs titres:

La ballade: *Why dost thou linger yet?* de Godefroy, paroles de Mlle Parepa, avec accompagnement de piano.

Crispino e la Comare, morceau d'encouragement pour jeunes pianistes.

La Rosalia, quadrille de lanciers, très connu et très joli, par Don Pedro de Herrero, avec une magnifique estampe.

Ecume, morceau d'encouragement, pour jeunes pianistes.

La Louisianaise, très agréable fantaisie mazourka, par Jules Norès.

Bonnie Blue Flag Lancers, pot pourri, par Fred. Van Olker, de l'Académie de Musique.

Belle Jeune, charmante valse, par A. E. A. Muse.

Enfin, *Les Fêtes du Carnaval*, valse, avec une estampe qui vaut plus que la musique.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE, 21 juillet 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	81 degrés.
Midi	90 "
3 heures du soir	91 "
6 heures du soir	84 "

L'AFFAIRE DE LA RUE DU CANAL.—Le coroner a terminé l'enquête à propos de la mort d'Isaac V. Aylesbire, tué par Charles Stokes, qui a tiré sur lui, vendredi soir, près de l'encoignure Tremé et Canal.

F. W. Reynolds, qui a vu l'affaire, a déposé qu'Aylesbire avait frappé Stokes et qu'alors la bataille commença. On entendit deux décharges de pistolet et le défunt tomba. Aylesbire avait dit, un moment auparavant, qu'il pouvait donner une pile à tout ce qui se trouvait dans la maison. Stokes répliqua que personne ne voulait se battre avec lui; il dit au témoin qu'il valait mieux s'en aller, mais alors il fut frappé par Aylesbire, qui n'avait pas d'arme.

Le témoignage de Nicholas Stabo, propriétaire du café, ne diffère pas matériellement du précédent et il a corroboré au contraire. Stokes et Aylesbire jouaient aux cartes, dans l'arrière pièce de la maison. Il ne sait pas qui a tiré.

Le jury a rendu le verdict suivant: mort à la suite d'une hémorrhagie, causée par un coup de pistolet tiré par Stokes, qui est sous garde actuellement.

Nous apprenons que le défunt a dit avant de mourir que le capitaine du steamer Planet lui devait $280 et a pris que sa femme, ses enfants et son frère qui demeurent dans l'Indiana fussent informés de sa mort.

NOYÉ TROUVÉ.—On a retrouvé le corps d'un jeune homme qui traversant il y a quelques jours le fleuve, dans un skiff, se tira un coup de pistolet et tomba à l'eau. Le maître du skiff a reconnu le jeune homme noyé, mais personne ne sait son nom.

Décédé, hier soir, à neuf heures moins un quart, à l'âge de 36 ans, PIERRE EDMOND MADER, ex-secrétaire du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, natif de St-Pierre, Martinique, et habitant de cette ville depuis 14 ans. Les amis et les connaissances de sa famille et ceux de sa fille John W. Francis A. et Geo W. Mader, sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir, à 5 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Clio, No 149, entre Prytania et St Charles.

Le *Colombus Ledger Miss.*, est prié de copier.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 21 juillet.

Arrivé dimanche—67 Bœufs du Texas et 116 veaux et vaches d'ouest.

Reste en vente—123 Bœufs du Texas, 422 veaux et vaches d'ouest, 109 cochons, 348 moutons et 32 vaches laitières.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net			— à —		
do	do	2me qualité, par liv. net	— à —		
do	do	3me qualité, par liv. net	— à —		
Bœufs du Texas, de choix, par tête			35 à 50		
do	do	1re qualité, par liv. net	— à —		
do	do	2e qualité, par tête	25 à 30		
do	do	3me qualité, par tête	[illegible]		
do	do	inférieur, par tête	[illegible]		
Cochons de l'Ouest, par liv. net			[illegible]		
do	du pays		[illegible]		
do	stock, par livre		[illegible]		
Moutons, par tête			[illegible]		
do	du Texas, par tête		[illegible]		
do	de choix, par tête		[illegible]		
Vaches à lait, de choix, par tête			[illegible]		
Veaux, par tête			[illegible]		
do	de lait, par tête		[illegible]		
do	d'un an, par tête		[illegible]		

PAR T. ANFOUX, encanteur.
Salle d'encan, No. 17 rue Crossman.
AUJOURD'HUI, Lundi, 23 juillet 1866, à 10 heures du matin, il sera vendu—
[illegible] barriques de whisky, des marques Ross Derr et Rose Spring [illegible] et [illegible] barils de 15 gallons; champagne; marchandises sèches, chaussures, parfumerie, ameublement, etc., etc. [illegible]

En débarquement du navire Harrisburg, de Bordeaux
64 barriques VIN ROUGE bon pour familles, marque P. Lavedan, des de Bordeaux.
4 barriques VIN BLANC bon pour familles, do
10 barils VERMOUTH Noilly Prat & C. do
25 caisses ABSINTHE F. Pernod do
20 do vieux MUSCAT de Lunel
A vendre par F. POUJOL, 10 rue Toulouse.

DEMANDE DE CUISINIÈRE.
UNE bonne cuisinière française trouverait de suite un emploi. Les meilleures recommandations sont demandées. S'adresser au bureau du journal.
19 juillet—3t 23

Nlle-Orléans le 17 juillet 1866.
AVIS est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner que DENIS CRONAN s'est ce jour associé avec les soussignés, aujourd'hui retiré de la maison de commerce sous la raison sociale de JOHN COLEMAN & Co, qui reste composée de John Coleman, George Cronan et Denis Cronan.
JOHN COLEMAN,
GEORGE CRONAN,
DENIS CRONAN.
20 juillet—1m

AVIS.
MME MAX LEROY prévient le public qu'elle a cédé son établissement Locquet Institute à Mlle MARIE A. BURR. Elle remercie les parents de ses élèves et ses amis du bienveillant patronage dont ils n'ont cessé de l'honorer et elle espère qu'ils voudront bien le continuer à son successeur.
Toutes les personnes qui lui doivent et toutes celles auxquelles elle doit sont priées de vouloir régler immédiatement avec M. L. Moreau qui est chargé de sa procuration par acte passé devant Abel Dreyfous, notaire.
20 juillet—7

En débarquement du navire "Harrisburg," venant de Bordeaux,
[illegible] pipes Eau de vie—Celebrated Brandy Wine, 1825
[illegible] Cognac Martigne & Bigourdan
A vendre par A. CARRIERE, 25 rue Bienville.
20 juillet—15 f

BUREAU DU SURINTENDANT
De la Compagnie de la Manufacture de Cuir de Magnolia.
Magnolia, Miss, 10 juillet 1866.
On demande dix ou douze bons Corroyeurs et Finisseurs de Cuir, aux steners, à Magnolia Miss. On paiera de bons gages aux ouvriers de première classe.
J. D. KNOX, Surintendant.
P. S. — Pour plus ample information, s'adresser au No 100 rue du Canal.
18 juillet—10t

AVIS AUX CONTRIBUABLES
Bureau de l'Avocat-Assistant de Ville.
LES personnes fondées à se prévaloir de l'acte relatif à l'Exemption de Taxes de ville pour les années 1861, 1863, 1864 et 1865, au 16 mars 1866, sont invitées à se faire connaître d'ici au 1er août, au [illegible]
E. BERMUDEZ, Avocat-Assistant de ville.
6 juillet—25 jrs

Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1866.
LA société existant sous la raison OSCAR BERCIER & CO., est dissoute d'un commun accord. Le nom de la maison ne servira plus que pour sa liquidation.
OSCAR BERCIER,
F. LABORDE.
1 juillet—1m No 42, Vieille-Levée.

OSCAR BERCIER,
Négociant - Commissionnaire,
NO. 58 RUE DES MAGASINS,
1 juillet—2m au premier.

PRODUITS DE L'OUEST.
JAMBONS fumés au sucre, Viandes fumées en boucaut, Porc en saumure, Saindoux, Chandelles de l'Etoile, Maïs, Toile et Corde d'emballage, etc., etc.
A vendre par OSCAR BERCIER.
1 juillet—1m No 58 rue des Magasins, au 1er.

M. WILLIAM DE LA RUE est porteur de ma procuration générale appert acte pardevant A. Ducatel notaire public.
NOUVELLE-ORLEANS, 1er juillet 1866.
OSCAR BERCIER.
1 juillet—1m 58 rue des Magasins.

LES SOUSSIGNÉS ont ce jour formé une société sous la raison sociale Victor Maignan & F. Laborde, pour les affaires de commission en général et l'importation de vins, eaux-de-vie, sardines, etc.
au No 42 rue Vieille-Levée.
VICTOR MAIGNAN.
F. LABORDE
1 juillet—1m

Avances sur Consignations
à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, le Antilles, et change sur New York, le Havre, Paris, Bordeaux.
OSCAR BERCIER
1er juillet—3m 58, rue des Magasins.

Victor Maignan & F. Laborde,
Marchands-commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.
NO 42 RUE VIEILLE-LEVEE.
1 juillet—3m

THEODOR DANZIGER & FILS.
NO 163, RUE DU CANAL,
ET
230 Royale, coin St-Philippe.
Venant d'être reçus
500 PARDESSUS DE DENTELLE
Consistant en
POINTES DE CAMBRAIE
CHANTILLY,
PUSHER
LYONS
et LAMA
—ET—
RONDES DE DENTELLE
BASQUES DE DENTELLE
GUIMPES DE DENTELLE
et ZOUAVES DE DENTELLE.
—Aussi—
RONDES BLANCHES et
POINTES DE DENTELLE
Le tout arrivant un peu tard, est offert à 50 pour cent au-dessous du prix du marché.
Les personnes qui sont pas encore acheté ces articles ont là une MAGNIFIQUE occasion de se faire.
THEODOR DANZIGER & FILS

POUR LA HAVANE.
Le paquebot rapide Sir Robert Peel, capitaine F. G. Connor, [illegible] partira prochainement pour le susdit port. Pour fret et passage s'adresser au capitaine à bord ou à
E. TROISGROS,
55 & 57 rue Douane.
11 juillet Entre Chartres et Vieille Levée.

Pour Matamoros.—La goëlette FLINA, capitaine [illegible] partira [illegible]. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
S. FERNANDEZ & CO.
11 juillet Rue de la Vieille Levée, N 125.

POUR BORDEAUX.
La barque SOPHIE devant partir sous peu prochainement prendrait quelques passagers de cabine.
S'adresser au capitaine.
20 juillet—25 Port du Premier District.

EMPRUNT ROMAIN.
EMISSION AMERICAINE.
QUATRE MILLIONS DE PIASTRES.
[illegible]
ROBERT MURPHY, Agent.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de New-York.
[illegible]
† JOHN, archevêque de New York.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de Baltimore.
[illegible]
† M. J. SPALDING, Archevêque de Baltimore.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
† J. M. ODIN, Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

JEAN AUGÉ,
132 Canal 132
[illegible]

Foire à Mandeville.
[illegible]

Bureau du Trésorier de la Ville.
[illegible]
J. HERNANDEZ, Trésorier de la ville.

Demande de domestique.
ON demande rue de l'Esplanade No [illegible] une bonne d'enfant, blanchisseuse et repasseuse [illegible]

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.
NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment d'Etoffes à rideaux, brocatelle, satin de laine, reps, damas, [illegible]
Tapis de toute espèce;
Toiles cirées, nattes et tout ce qui se rattache notre genre de commerce. Nous offrons les articles à un grande réduction.
A. BROUSSEAU & C. Importateurs.

Société.
LES soussignés ont ce jour formé une société en commandite [illegible] QUEYROUZE & BOIS pour [illegible]
LÉON QUEYROUZE
OSCAR BOIS
J. AVET

Produits de l'Ile de Cube.
1047 caisses sucres, blanc, jaune et brun, pour groceries.
1,161,500 cigarres, des marques et formes assorties.
60,000 paquets cigarrettes de la célèbre marque La Honradez.
200 boucauts de mélasse, Muscovado.
300 barils de mélasse Muscovado, (choisie) rebouillie.
20 barils de miel d'abeilles (blanc).
91 sacs de café [illegible]
42 balles tabac pour [illegible]
45 boîtes de pâte de goyave [illegible]
30 barils vin blanc d'Espagne.
En Douane et au magasin, à vendre par
E. TROISGROS.
Nos 55 et 57 rue Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

A vendre par le soussigné en débarquement du NISTAR de Bordeaux,
100000 Capsules pour bouteilles et magasins.
[illegible]
J. CAZAUX.
Vieille Levée, No 73, entre Conti et Bienville
6 juillet—1m

JAMES H. LEVY. ANDERSON D. DIETER. J. GOLDSTEIN
LEVY, DIETER & Co.,
Marchands-Commissionnaires,
27, Rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans.
AVANCES.
Nous continuons à faire des avances sur les produits et cotons qui nous sont consignés pour être vendus sur place ou pour être expédiés à nos amis à New York, Boston ou à MM RATHBONE frères & Co., à Liverpool.
LEVY, DIETER & CO.

A VENDRE.
Les soussignés ont toujours un assortiment de
BOIS DE CHAUFFAGE, dur et mou.
PIEUX POUR ENTOURAGES
MERRAINS
BARDEAUX.
DOUVES ET DESSUS DE BARIL.
DO DO DEMI-BARIL.
B. & A. SOULIÉ.
57, rue Bourbon.
S'adresser aussi au dépôt, No 1,200, rue des Grands Hommes (chemin de fer de la ville), à E. RILLIEUX.

Dr. SABOURIN,
166, DOUANE,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

Comité exécutif central d'Etat.
Nouvelle-Orléans, ce 15 juillet 1866.
A un meeting du Comité Central Exécutif de l'Etat, tenu dans le salon P. de l'hôtel St Charles, le 15 du courant, la résolution suivante, présentée par M. D. F. Kenner, a été adoptée à l'unanimité:
Résolu qu'une copie des délibérations du Comité Central Exécutif démocratique, et une liste des délégués seront envoyées à chaque journal public, et la campagne avec la requête qu'elles soient reproduites, et que le président du Comité Exécutif de paroisse sera requis de convoquer des meetings de paroisses pour ratifier les nominations faites par le Comité Central d'Etat dans toutes les paroisses qui sont assez éloignées de la ville pour que les délégués de paroisse ne puissent pas assister à la convention de ratification convoquée en cette ville pour le 24 du courant.
Pour copie conforme,
H. D. OGDEN, Président par intérim.
C. W. CULBERTSON, Secrétaire par intérim.

CERTIFICAT PERDU.
UN certificat, No. 2078, portant la date du 21 octobre 1858, pour trente actions de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, en faveur de Joachim Viosca Sr., ayant été perdu ou égaré, il a été fait, aujourd'hui, une demande pour le renouvellement du dit certificat.
Nouvelle-Orléans, 16 juin 1866.

F. METTETAL,
LE tueur de la vermine, a l'honneur d'informer public en général qu'il vient d'ouvrir un magasin de poudre à détruire la vermine, tels que ravets, punaises, poux, mouches, moustiques, mites, rats, souris, etc. Cette poudre détruit toute la vermine. Il fait des contrats pour détruire la vermine dans les hôtels, restaurants et maisons privées. Sa devise est "Pas de guérison, pas de paiement," et il garantit l'absence des insectes pendant un an. ☞ Principal dépôt 50 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane, Nlle-Orléans.
F. METTETAL, agent de Reynard et Varin.

EN DÉBARQUEMENT DU MICHEL MONTAIGNE, ARRIVÉ DE BORDEAUX.
VINS.
100 barriques rouge Clairac Begue & Pelie,
24 do blanc St Germain do do
24 barils do do do
do do do Martiac do do
[illegible] caisses rouge St Sulpice Lines Vinard & Co.
Clairac Begue & Pelie,
blanc St Germain do do
EAUX-DE-VIE.
[illegible]
ABSINTHE, &C.
[illegible]
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.
80 et 90 Vieille Levée.

EN débarquement des navires Nystad et Harrisburgh, de Bordeaux—
[illegible] EAU-DE-VIE
[illegible] VIN ROUGE Martinot,
[illegible] VIN BLANC Graves.
COUTURIE BROS.
37 Rue Vieille Levée.

Demande de Domestique.
ON DEMANDE UNE DOMESTIQUE capable de faire la cuisine et de blanchir pour un bon ménage. On donnera de bons gages. S'adresser rue Royale No. [illegible]

SUCRE DE LA HAVANE.
1554 caisses sucres, blanc, jaune et brun, en débarquement des [illegible] W. [illegible] et N. Brown, arrivés de la Havane.
A vendre par E. TROISGROS
Nos 55 et 57 rue Douane
Entre Chartres et Vieille Levée.

CHOLERA.
Liqueur anticholérique de Raspail.
CETTE liqueur, inventée par M. Raspail, [illegible]
A vendre par F. GAUDOZ, Pharmacien.
Encoignure Orléans et Bourbon.

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31
On trouvera le Dr. P. G. A. KAUFMANN [illegible] heures, au bureau de l'immigration, pour donner des renseignements.

FONDERIE DE LEEDS,
[ETABLIE EN 1825]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts à fournir par la presse, à faire des MACHINES A VAPEUR, des moulins à sucre, des chaudières [illegible]
LEEDS & Co.

MISCHE & CO.
Successeurs de BARRETT & HUBER,
MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CORDIAUX EN GROS.
Rue Poydras, No 71.
ONT constamment un très grand assortiment de vins, liqueurs et cordiaux [illegible]

STAR CANDLES!
AGENCE DE
N. SCHÆFFER & CO.
UN GRAND STOCK
Constamment à vendre par
J. AVET,
AUX BLUE STORES.
Encoignure Vieille Levée et Bienville.

M. T. ANFOUX,
Encanteur,
AYANT pris un local plus vaste et mieux adapté à ses affaires, au No 17 rue Crossman, [illegible]

Exemption ou Remboursement
DES TAXES DE VILLE POUR 1861, 1862, 1863 et 1864.
LES personnes qui, en vertu de la loi, ont droit à l'exemption et au remboursement ou à l'une ou l'autre, sont invitées à s'adresser, sans retard, à
OCTAVE MOREL, au No 11 du Passage de la Bourse.

Vins rouge et blanc, &c.
En débarquement du navire Nystad, de Bordeaux:
VIN rouge en barriques [illegible]
PATÉS de foie gras [illegible]
A vendre par H. PIUSSAN, 19, rue Conti.

Dissolution de Société.
LA société qui a existé jusqu'ici sous la raison V. DURAND & RIFFLARD, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord, M. V. Durand se retirant des affaires.
V. DURAND.
JOS. RIFFLARD.
New York, 1er juillet 1866.

Avis de Société.
NOUS avons, aujourd'hui, formé une société sous la raison JOSEPH RIFFLARD & FILS, et continuerons les affaires de commission en général, de V. Durand & Rifflard, au No. 42 Vesey street.
JOS. RIFFLARD,
JULES L. RIFFLARD,
HIP. E. RIFFLARD.
New-York, 1er juillet 1866.
N. B.—M. P. O. Hughes a un intérêt dans la maison.

MANUFACTURE
DE
Pistolets et d'Armes à feu
—DE—
E. REMINGTON & FILS,
A ILLION, (New-York.)
NOUS avons nommé MM Henry Folsom & Co de la Nouvelle-Orléans, seuls agents [illegible]
E. REMINGTON & SONS.
☞ Nous sollicitons des demandes d'échantillons pour essai.
HENRY FOLSOM & CO.
Rue de la Vieille-Levée, No. 5, Nlle-Orléans.

NOUVEAUTÉS.
SUPÉRIEURE QUALITÉ ET BON MARCHÉ
GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SÈCHES,
180 —— rue Canal —— 180
entre Baronne et Philippa.
M. G. CUEBA a son retour d'Europe vient d'envoyer [illegible]
G. CUEBA.

Changement de domicile.
J. LOUAPRE prévient ses amis et ses clients qu'il a transféré sa Boulangerie du No 270 au No 272 rue des Remparts, encoignure Hôpital. Il profite de cette occasion pour remercier le public de la préférence marquée qu'il a accordée à son pain.
J. LOUAPRE.

[redacted]
Ouverture de la Grande Route du Centre Du Nord à l'Est.
Ligne ferrée de Memphis et Louisville comprenant les chemins de fer de Memphis et Ohio, Memphis, Clarksville, et Louisville, et Louisville et Nashville.
L'ACHEVEMENT de cette route ouvre une voie directe de Memphis à Louisville, passant par Humbolt, Clarksville, et Bowling Green et à sept milles seulement de la fameuse Cave Mammouth.
Du 1er août 1866
Des trains iront de Memphis à Louisville sans changer de chars, faisant une connection directe à Louisville via Cincinnati ou Indianapolis, pour les principales villes du Nord et de l'Est.
La route est de 180 milles plus courte de la Nouvelle-Orléans à New-York que par Cairo et Chicago.
En conséquence de la grande distance que l'on gagne par cette route, les prix de passage de première classe seront réduits à $17 55 de Memphis à Louisville et à $13 55 de Humboldt à Louisville, ce qui est une réduction de $5 15 dans les taux précédents. Des réductions proportionnelles seront faites pour tous les points du Sud.
Demandez vos billets pour Louisville à
T. F. BOYD
Agent général pour les billets

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.
Pour aller au Lac et en revenir le même jour 25 cents.
Pour aller à la station de Gentilly 15 cents et autant pour revenir.
A dater de DIMANCHE, 1er AVRIL 1866, les convois partiront comme suit
—Départ des trains—
DE LA VILLE. DU LAC.
[illegible]
—Arrangement du dimanche—
CHARS A VAPEUR partant de la ville tous les DIMANCHES matin, à quatre heures, au lieu du char à cheval.
Un convoi extra partira de la ville tous les DIMANCHES, à 1 heure de l'après-midi.
A partir du 6 mai, les convois partiront de l'une ou de l'autre extrémité du chemin de fer les DIMANCHES, toutes les demi-heures, de 2 heures de l'après-midi, à 8 heures du soir.
Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
Prix 15 cents pour aller de 15 cents revenir.
G. PANDELLY, Surintendant.

Vins rouges! vins blancs, &c.
En débarquement des navires "Nystadt" et "Harrisburg," de Bordeaux.
132 barriques VIN ROUGE.—Graves de Vigneau
104 do do Cotes de St Jean.
105 do do Pardaillan,
60 do do St Aubin,
do do do St Macaire.
100 barriques VIN BLANC.—St Front.
200 caisses VIN ROUGE.—Pardaillan,
100 do do Chateau Maillet,
20 caisses VIN BLANC.—St-Front,
50 do VIN DE CHAMPAGNE,
16 fûts EAUX-DE-VIE.—Emile Labatitte, 8a bas de Cognac.
20 juillet—1t CESAIRE FASNY, No 28, rue St-Louis.

En débarquement des navires Harrisburg et Michel Montaigne, arrivés de Bordeaux:
20 barriques VIN ROUGE, St Eulalie.
25 do do St Pierre,
75 caisses do St Eulalie,
20 do do St Loubes,
100 do VIN BLANC, Langoiran,
27 barils do do
A vendre par LAMBERT & COMMAGERE.
19 juillet—10t No 52 rue des Magasins.

Graines de Navet. Graines de Navet.
Graines de navet garanties de Landreth récolte de 1866 et venant d'être reçues de Philadelphie, par le vapeur Sheridan.
A vendre en détail, au magasin de Graines de H. HAFNER
105 rue St Charles vis à vis le théâtre de Charles.

Association.
A PARTIR de cette date, mon fils ALFRED PAVY est associé à ma maison de commission. La raison sociale sera, P. J. PAVY & Co.
P. J. PAVY.

ON DEMANDE
UN bon Coffre Fort de grandeur moyenne. S'adresser à la boîte à clef [illegible] No 144 à la Poste.

Bonner, Goode & Dillingham.
AVOCATS,
F. M. BONNER, J. GOODE, J. P. DILLINGHAM
Bureau:
Encoignure Camp et Gravier au dessus de la banque du Canal.

AVIS.
J'AI aujourd'hui vendu à mes commis mon intérêt dans la maison Wheelock, Finlay & Co.
E. O. WOODMAN
Nlle Orléans, 19 juillet 1866.
Les soussignés ayant acheté l'intérêt de M. E. O. Woodman dans la maison de Wheelock, Finlay & Co, continueront le commerce d'importation et de vente en gros de denrées [illegible] sous la raison de Wheelock, Finlay & Ball.
E. B. WHEELOCK
THOS. E. FINLAY.
WILLIAM BALL.

A Louer.
Pour le 1er août, une MAISON BASSE ayant 4 appartements rue Casacalvo, entre Champ et Louisa No 674. S'adresser au magasin au coin de [illegible] Co., rue Tchoupitoulas, No 31.

JUSTE FONTAINE
Courtier,
No 12, rue Royale, entre Canal et Douane.
Achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge du paiement des taxes et à toujours des fonds disponibles à prêter sur hypothèque.

A Louer
Pour le 1er août une maison basse ayant six appartements située rue Dumaine entre Dorgenois et Broad No 485. S'adresser rue des Ursulines No 168.

A LOUER.
UNE JOLIE RÉSIDENCE, convenable pour une nombreuse famille, avec jardin à fleurs, verger, potager. No 394 rue Dumaine entre Miro et Galvez, la proximité des chars du Bayou. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux, ou à M. M. F. Bouligny, 10 rue Gravier.

Transfert de Bureaux.
LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

Maladies secrètes.
Médicaments spéciaux pour la guérison des maladies secrètes.
EAU ET SIROP DÉPURATIF.
Les personnes ayant un vice, une âcreté dans le sang, une maladie de peau, des boutons, dartres, glandes, ulcères, taches, démangeaisons, provenant soit d'hérédité, soit des suites de maladies secrètes, obtiendront une guérison rapide en faisant usage de ces deux médicaments.
Injection et Liqueur végétale,
guérissant en quelques jours la gonorrhée et écoulements de toutes natures, quelqu'anciens qu'ils soient, sans crainte aucune des rétrécissements du canal.
Elixir anti-diarrhéique,
Remède efficace contre la diarrhée et la dyssenterie.
Sirop pectoral
contre les rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouements. Avec un seul flacon de ce sirop, la toux la plus opiniâtre est arrêtée.
A vendre par R. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE
DÉMÉNAGEMENT FORCÉ.
Etant obligé de rendre à la fin de juillet le local que j'occupe, je vendrai au rabais et sans considérer le prix coutant, tout mon stock d'articles de MODES et de NOUVEAUTÉS, consistant en Rubans, Chapeaux, Fleurs, Plumes, Soieries, Dentelles, Blondes, Valenciennes, Guipures, Crêpes, Tulles, Bobinet, Barèges, Mouchoirs, Toile, Broderies, Ganterie, Ruches, Passementerie, Parasols, En tout Cas, Parapluies, Soie en toutes les fournitures à l'usage des modistes.
Il faut que tout le STOCK soit vendu avant le 30 juillet.
J. DEBRÉS,
Rue Bienville No 00.

L. H. RICHARD,
COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR
de marchandises sèches, [illegible] a transféré son magasin du No 86 rue de Chartres à
No 46, rue Vieille-Levée,
entre Douane et Bienville.
Maison de commission à Paris No 18, Passage Saulnier.

AVIS.
J'AI, aujourd'hui, associé Mr. JOHN A. HALL à mes affaires et continuerai le commerce de groceries en gros à mon ancien local, au coin des rues Canal et Tchoupitoulas, sous la raison J. MORGAN HALL & CO.
MORGAN HALL.

Nuevo Establicimiento de Ropas.
G. CUEBA, acaba de abrir un Nuevo Establecimiento de Ropas en la calle de Canal, No 180, entre Baronne y Philippa, [illegible]
GREGORIO CUEBA

Brouettes, Pelles et Pioches.
400 BROUETTES Scoop, supérieures, 500 douzaines PELLES et PIOCHES assorties, à manches courts et manches longs.
A vendre par C. H. SLOCOMB
rue du Canal, No 74, et rue de la Commune, No 45.

MALADIES.
M. F. GAUDOZ, pharmacien, élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes, et de la peau.
Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, les dartres, plaies dangereuses, provenant soit d'un vice du sang, soit de toute autre cause [illegible]